

Communiqué de Presse

Mobilisation collective inédite pour transformer durablement les emballages de la filière Textile-Habillement-Distribution : le secteur se dote d'une feuille de route 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage)

Paris, 2 avril 2026 – Pour répondre aux exigences de la loi AGEC et de la nouvelle réglementation européenne sur les emballages et déchets d'emballages et à l'urgence environnementale, les principales fédérations du textile, de l'habillement et de la distribution – l'Alliance du Commerce, la Fédération de la Haute Couture et de la Mode (FHCM), la Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balnéaire, l'Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH) et l'Union des Industries Textiles (UIT) – se sont unies pour engager une transformation profonde et partagée des pratiques d'emballage du secteur. Cette initiative collective, portée par la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, aboutit à une feuille de route 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage), conduite avec l'appui du cabinet (RE)SET et le soutien de l'ADEME, du DEFI et de l'UIT. Cette feuille de route couvre l'ensemble des emballages de vente, de regroupement et de transport, de l'amont industriel jusqu'au consommateur final sur toute la chaîne de valeur : fils, tissage et tricotage, ennoblissement confection, distribution et e-commerce) et elle s'inscrit dans une logique de transformation systémique de la filière.

Une démarche collective et transversale inédite des acteurs de la mode et du textile autour de l'emballage

L'ensemble des acteurs de la filière Textile-Habillement-Distribution – industriels, marques, distributeurs et fédérations – ont travaillé conjointement à la définition d'objectifs communs et de leviers concrets de réduction de l'impact environnemental des emballages.

Le packaging constitue un **enjeu structurant** pour la filière : près de **12,2 milliards d'unités d'emballages de vente** représentant environ **430 000 tonnes**, auxquels s'ajoutent les emballages de regroupement et de transport qui représentent 228 000 tonnes (soit 34,6% des emballages du secteur (emballages de vente et de transport et regroupement). Si le plastique représente seulement **19% des volumes**, il est **largement majoritaire en nombre d'unités** ; ce qui en fait un levier prioritaire de transformation.

Pour Clarisse Reille, DG du DEFI - *“Dans un secteur fragmenté, le collectif est le seul moyen de réussir la transition, car il permet de rassembler l'ensemble de la chaîne de valeur — fils, tissage, tricotage, ennoblissement, confection, distribution et e-commerce — pour construire des solutions techniquement viables, économiquement soutenables et industrialisables”.*

La démarche collective permet également de **massifier les investissements**, de **mutualiser la R&D**, d'**accélérer le passage à l'échelle**, de **définir des standards utiles** pour la filière et de

construire un cadre commun de transformation cohérent, tant sur le plan industriel que marketing.

Un enjeu clé, à la fois économique et écologique

Les emballages représentent près de 658 000 tonnes par an dans le secteur du textile, de l'habillement et de la distribution. L'ambition est double : **moins de plastique mais aussi le "juste" emballage**.

Le "juste" emballage n'est pas un emballage minimaliste par principe, mais un emballage utile, fonctionnel et parfaitement dimensionné, garantissant la protection du produit, l'efficacité logistique, la traçabilité, l'image de marque et la viabilité économique — tout en réduisant strictement les impacts environnementaux.

Pour l'ensemble des participants : *"Cette feuille de route va permettre de concilier réduction de l'empreinte environnementale et maintien de la viabilité économique, en transformant les contraintes réglementaires en opportunités d'innovation et de compétitivité"*.

Une méthode structurée, opérationnelle et collective facilitant la mise en œuvre opérationnelle

La feuille de route repose sur une méthodologie claire, structurée et directement mobilisable :

1. **Diagnostic et cartographie** des usages emballages-produits, incluant une évaluation du réemploi et de la recyclabilité.
2. **Analyse des alternatives** : repérage et évaluation de plus de 100 solutions existantes ou en développement.
3. **Sélection** : analyse approfondie de 33 solutions, et priorisation de 17 d'entre elles selon leur potentiel de déploiement.
4. **Projection sectorielle** : quantification des gains possibles à horizon 2025, 2027 et 2040.
5. **Plan d'action et calendrier** : définition des besoins en innovation, R&D, investissements et gouvernance pour la mise en œuvre opérationnelle.

Pour les acteurs, cette feuille de route constitue une véritable **boîte à outils sectorielle**, fournissant des outils d'aide à la décision, des fiches solutions, des cadres d'analyse et des trajectoires de mise en œuvre directement mobilisables.

Des actions et solutions concrètes déjà identifiées

Le plan d'action repose sur l'étude de 33 solutions, parmi lesquelles 17 solutions structurantes ont été retenues, faisant l'objet d'une modélisation fine de trajectoire sectorielle, permettant d'objectiver les impacts à l'échelle de la filière. Une dernière préconisation transverse repose sur la rédaction de cahiers des charges communs de filière pour les principaux emballages, et relève d'une étape ultérieure à cette feuille de route.

Les leviers d'action se structurent autour de trois axes, avec des exemples concrets et actionnables

Réduction

- Réduction à la source des emballages, via l'optimisation des formats, de l'épaisseur et du poids
- Substitution en privilégiant des matériaux alternatifs (fibres)

Réemploi

- Favoriser la réutilisation tout au long de la chaîne logistique des mandrins, palettes, caisses, colis, PLV

Recyclage

- Simplification et homogénéisation des matériaux, telle que la transition des polybags et films plastiques vers une résine unique
- Amélioration de la recyclabilité : suppression des cintres non recyclables (éviter le noir de carbone).
- Renforcement de la traçabilité

Contact presse - Blenders

Dorothée Duron-Rivron - dorothee.duron-rivron@blenders.group - 06 12 92 88 70

Bénédicte Constans - benedicte.constans@blenders.group - 06 18 37 88 44
